## Actualités de la FSALE

## Mémoire vivante, réflexion avant Noël: Destin de femme de légionnaire

## ....Détails

Catégorie : Infos FSALE Publication : 6 décembre 2019

Affichages: 213

Twitter Share



Combien existe-t-il de ces gens qui se considère comme sans importance mais qui souhaitent s'élever dans l'échelle sociale et sont broyés par des communautés de snobs qui ne leur donneront pas la moindre chance. Cette femme avait laissé l'impression si vague qu'on ne se souvenait même pas de son nom dans la communauté où elle avait pourtant séjourné en tant que compagne de légionnaire.

Une grande partie de sa vie active, elle l'a passé comme "femme au foyer", vous savez, ces femmes dites « sans profession » administrativement parlant. Issue d'un ailleurs lointain, elle était une de ces femmes qui réalisent la majeure partie des tâches du ménage: domestique, entretien achats. épluchage... budget, surveillances et éducations des enfants, rien de valorisant en somme... Lors du décès de son compagnon de vie, elle devenait administrativement "parent isolé". Isolée ? Qu'elle belle expression qui convenait parfaitement à cette « super-maman » qui subissait souvent les agressions fréquentes de dépressions, conséquences incontournables d'une vie difficile, victime d'une situation malgré tout acceptée mais dont les contraintes et les obligations s'étaient accentuées jusqu'à, parfois, devenir insupportables.

Quand le mari ou le compagnon vient à disparaître, ces femmes disparaissent de la mémoire des vivants, elles ne sont plus rien, elles entrent dans une forme d'anonymat, elles n'existent tout simplement plus pour cette communauté particulière fût-elle légionnaire, sa principale rivale quant à partager la vie de son "homme" du temps de son vivant.

Ce dernier, souvent épuisé par une journée harassante n'avait que le souci de se mettre « au calme » pour récupérer d'une activité toujours plus envahissante et l'âge venant...

Lors du décès de son conjoint, celui-ci lui laissa peu d'argent pour faire face. ils n'étaient pas mariés, mais elle parvient néanmoins à bénéficier d'allocations pour survivre.

Qui encore aujourd'hui, pensait à elle ? Il n'y a pas si longtemps qu'elle avait quitté la vie "active", son souvenir remontait au temps de la mise à la retraite de son compagnon.

Elle cherchait les renseignements pour améliorer sa petite condition matérielle de vie, mais ne faisait plus appel aux assistantes sociales qui ne répondaient jamais à ses demandes. Récemment elle s'était modernisée avec la navigation sur l'internet d'une de ses filles et participa à des forums réussissant à mettre une pause à sa solitude jusqu'à oser: "j'ai 59 ans, élevé 9 enfants, ai-je droit à quelque chose ? combien environ ? Dites moi quoi faire SVP"!

Elle s'est éteinte sans avoir d'autre maladie que celle, peut-être, d'être épuisée. Trois de ses enfants qui avaient gardé le contact avec leur mère étaient là pour la mise en "terre commune" dans le cimetière municipal du village où elle résidait.

Au-delà de la blessure et de la force des mots ? Il n'y a pas si longtemps j'entendais dire: "que l'on ne pouvait pas prendre toutes les misères du monde en compte...". Alors ? Alors ! quelques Amicales ont pris en compte les compagnes et veuves de nos camarades décédés et c'est une très bonne chose. Nous ne saurions parler de grande famille, que si nous osons afficher une action solidaire, concrète et généreuse envers les plus démunis d'entre nous à l'exemple de ce qui se fait à Auriol, Puyloubier au Foyer d'Entraide de la Légion étrangère (route de la Légion -13400 - Aubagne: 08.92.97.64.05) et à la FSALE avec la commission de solidarité, encore faut-il qu'un dossier leur parvienne.

A Dieu Madame, à l'annonce de votre décès je me souvenais surtout de votre gentillesse, de votre dignité naturelle et de votre élégante beauté; je regrette beaucoup que la vie ne vous ait aucunement épargnée et que vous n'ayez point trouvé cette solidarité que vous recherchiez sans jamais la rencontrer...